



GRUPE
inovisie

INOVIE POUR DEMAIN

**NOS ENGAGEMENTS POUR
UN DÉVELOPPEMENT DURABLE**



MOT DU PRÉSIDENT

Nous sommes plus de 8000 collaboratrices et collaborateurs d'Inovie dont 650 biologistes à œuvrer pour la santé de demain. Créé en 2010, notre Groupe maîtrise la totalité de la biologie médicale (humaine et vétérinaire), l'anatomopathologie et l'imagerie médicale. Il est aujourd'hui un acteur majeur du diagnostic médical, avec près de 20% de l'activité libérale en France métropolitaine et d'outre-mer.

De vastes communautés médicales font confiance à notre exigence et notre excellence : plus de 150 000 médecins généralistes et spécialistes, 25 000 infirmières et infirmiers diplômé.e.s d'État (IDE), plus de 1500 Ehpad, et environ 30 000 lits d'hospitalisation en établissement MCO et SSR. En facilitant leurs diagnostics, nous facilitons la décision qu'ils induisent, les traitements qui s'ensuivent, et les parcours des patients. Nous contribuons à la continuité des soins, à de meilleures prises en charge, de meilleures prescriptions, de meilleures chances médicales pour chacun.

Notre mission de diagnostic au service de la prévention et de la préservation de la santé est notre raison d'être. Nous sommes impliqués dans une démarche d'excellence pour prodiguer à nos patients la meilleure expérience possible dans son parcours de soins.

La réalisation de cette ambition est rendue possible par la façon dont nous assumons notre responsabilité sociale, sociétale et environnementale ainsi que par la force de nos engagements en matière d'éthique, d'intégrité et de respect des lois. Il est essentiel que nous menions ce développement de façon éthique, équilibrée et respectueuse.

Notre engagement dans une politique RSE nous permet de conjuguer éthique et rentabilité, c'est une démarche indispensable pour notre pérennité et la voie vers la transformation écologique. La Charte Éthique et RSE que vous avez en mains doit donc nous guider et nous accompagner dans chacune de nos décisions quotidiennes. Je sais que je peux compter sur vous pour vous l'approprier et la faire vivre jour après jour, dans une perspective de croissance durable et profitable à tous. Merci à chacun d'entre vous pour cet engagement.

Georges Ruiz,
Président du Groupe Inovie



MESSAGE DE LA RESPONSABLE RSE GROUPE

Les objectifs de cette Charte RSE ne peuvent être atteints que grâce à l'engagement, à la réflexion et au sens des responsabilités de chacun. Il en va de nos valeurs, de la réputation et de l'image d'Inovie autant que de la confiance dans le Groupe éprouvée par l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, patients et professionnels de santé, fournisseurs, communautés locales, pouvoirs publics et société civile.

La présente Charte n'a pas pour vocation de rappeler ou compléter l'ensemble des lois et règlements, conventions ou référentiels internes qui régissent les activités des différentes entités du Groupe et de leurs collaborateurs. Elle ne peut pas davantage aborder toutes les situations auxquelles les dirigeants ou les collaborateurs peuvent être confrontés dans le cadre de leurs activités. Nombreuses sont en effet les situations qui n'ont pas été appréhendées par les lois, réglementations ou autres normes internes et externes. En pareille situation, les principes d'intégrité, de respect, et d'équité doivent gouverner la conduite de chacun, sans préjudice des lois et réglementations locales. Chaque collaborateur doit ainsi faire preuve de vigilance, de réflexion, de bon sens et de jugement.

L'objet de cette Charte n'est donc pas de détailler de façon exhaustive les comportements à adopter dans chaque situation mais vise à donner des repères et à rappeler l'esprit qui doit présider à chaque décision.

Nous devons être résolument pragmatiques et faire évoluer notre culture d'entreprise. Nous sommes animés par une volonté sincère de progrès et de transparence.

Chaque collaborateur peut, en toutes circonstances, en cas de préoccupation, de

doute ou de question, en faire part à sa hiérarchie, aux correspondants Éthique et RSE. Il peut également avoir recours, en toute confidentialité, à la Ligne d'alerte interne Inovie pour signaler tout comportement ou situation contraire à la présente Charte ou à une norme conventionnelle, légale ou réglementaire, et ce conformément à la procédure d'alerte professionnelle adoptée par le Groupe.

Notre stratégie RSE est fondée sur sept piliers :

- Gouvernance responsable
- Le respect des droits humains
- L'établissement de conditions de travail responsables
- La préservation de l'environnement
- Des pratiques éthiques
- Le respect du patient et du prescripteur
- Des partenariats locaux

Cette stratégie guidera notre transformation interne, celle de nos parties prenantes ainsi que notre contribution aux besoins sociaux et environnementaux les plus urgents.

Stéphanie Henry,
Responsable RSE Groupe

NOS VALEURS

Ces valeurs, adoptées par Inovie depuis sa création, sont au cœur de notre code de conduite :



INNOVATION

C'est l'avenir de notre métier, il est de notre ressort de proposer les solutions technologiques adaptées à notre monde. Notre rôle au travers du diagnostic médical est bien de participer à la médecine de demain (5P) en accompagnant les découvertes médicales avec les innovations technologiques de pointes que nous développons dans nos domaines d'expertises.



EXCELLENCE

Reconnus par les professionnels de santé comme acteur majeur du diagnostic médical, nous travaillons à valoriser nos expertises, dans le seul but de faire progresser les parcours de santé dans une diversité de domaines grâce aux innovations technologiques auxquelles nous participons.



RESPECT

C'est une valeur fondamentale chez Inovie. Nous répondons aux besoins de tous en matière de diagnostic médical, sans distinction, dans le respect et l'éthique qui nous caractérisent. Nous sommes à votre écoute, nous veillons à vous accompagner et nous tenons compte de vos intérêts dans nos décisions.



ETHIQUE

Notre métier est une vocation. Nous nous engageons à servir la santé, en facilitant le parcours de soins des patients et des professionnels de santé. C'est pour eux que nous le faisons, pour améliorer leur quotidien, leur vie aujourd'hui mais surtout celle de demain. Soigner l'humain c'est soigner demain.



INDÉPENDANCE

Elle fait partie de notre histoire et elle reste une valeur forte car nous souhaitons rester maîtres de nos décisions en tant qu'experts du secteur. C'est parce que nous avons cette vision de professionnels de santé que notre Groupe progresse.



GOUVERNANCE

Depuis sa création, le Groupe Inovie **intègre la RSE dans sa stratégie globale**, et veille à **l'application de la politique RSE à tous les niveaux** de l'entreprise, et **nos collaborateurs en sont les ambassadeurs**.

En plus du respect de ses **valeurs fortes d'indépendance et d'engagement** à servir la **santé**, la direction du Groupe **s'est engagée** en matière de :

- **Transparence**
 - Le Groupe Inovie participe aux décisions de l'ensemble des comités de direction des filiales
 - Les différents organigrammes du Groupe sont consultables sur notre site internet
- **Actionnariat** : les professionnels de santé exerçant sont les principaux actionnaires du groupe
- **La gouvernance prend en compte** :
 - La promotion de la diversité (sexe, origine, handicap, religion, orientation sexuelle, classe sociale, âge...)
 - L'inclusion des parties prenantes externes
 - La promotion du dialogue social



DROITS DE L'HOMME

Nos principes directeurs : **Protéger, respecter et réparer**

1. Obligation de vigilance

Le groupe INOVIE a mis en place une **procédure simplifiée d'alerte** permettant aux parties prenantes de **signaler toute situation qui pourrait ne pas respecter les droits de l'homme**.

2. Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme

Le groupe INOVIE s'engage à **ne pas mettre ses collaborateurs dans de telles situations** ni de collaborer avec des sociétés qui ne s'engagent pas dans la même démarche.

3. Prévention de la complicité

INOVIE demande à l'ensemble de ses collaborateurs de **divulguer toute situation de conflit d'intérêts** dès qu'ils en ont connaissance et, dans toute la mesure du possible, avant d'agir.

4. Résolution des griefs

Dans le cadre du **dialogue social** les représentants des directions et des salariés **travaillent ensemble à résoudre les situations de conflits** qui peuvent apparaître sur nos établissements.

5. Discrimination et groupes vulnérables

- **Promouvoir la diversité et lutter contre toutes les formes de discrimination** à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle. (ODD10)
- Faciliter l'**entrée dans la vie professionnelle** des jeunes diplômés via l'**alternance** et les **stages d'entreprises**.
- **Promouvoir la parité hommes/femmes** et **lutter contre les discriminations** liées aux genres ou à la sexualité. (ODD5)

Nous publions chaque année notre Index de l'égalité professionnelle.

- Être attentif au parcours des personnes en **situation de handicap** : maintien dans l'emploi, publication des offres de recrutement sur des sites dédiés, **sensibilisation des collaborateurs** au travers des associations soutenues financièrement par l'entreprise.

6. Droits civils et politiques

Nos principes se basent sur les textes fondateurs : la **déclaration universelle des droits de l'homme**, la **convention européenne des droits de l'homme**, la **convention des nations unies sur les droits de l'enfant** et les **principes du pacte mondial des Nations Unies**.

7. Droits économiques, sociaux et culturels

Notre mission est de **donner accès à la santé pour tous**.

Pour les patients, mais aussi pour ses collaborateurs, Inovie s'engage à :

- **Respecter les DESC** (s'abstenir de toute violation des DESC).
- **Protéger les DESC** (empêcher des tiers de violer les DESC).
- **Mettre en œuvre les DESC** (prendre les mesures nécessaires pour assurer la réalisation des DESC, notamment au moyen de processus législatifs, administratifs, budgétaires et autres).
- Demander et fournir l'**assistance** et la **coopération internationales nécessaires à la réalisation des DESC**.

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Droits fondamentaux au travail

- Respecter les grandes étapes de la vie (naissance, mariage, congés, décès de proches...)
- Apporter, lorsque les contraintes du poste le permettent, une réponse concrète aux collaborateurs qui rencontrent des difficultés de transport

3. Conditions de travail et protection sociale

- Lutter contre toutes les formes de harcèlement : le Groupe demande à chaque collaborateur d'alerter la Direction qui mettra en œuvre les moyens nécessaires pour faire cesser toute situation de harcèlement moral ou sexuel
- Permettre à nos collaborateurs d'accéder à une information claire sur notre politique en matière de protection sociale
- Respecter les accords sur la Qualité de Vie au Travail

2. Emploi et relations employeur/employé (ODD8)

Le dialogue permanent en place entre tous les salariés et leurs responsables hiérarchiques permet de veiller au travail décent et adapté aux activités. Chaque année, les évaluations et le maintien des compétences nous permettent de nous assurer que sur chaque établissement les collaborateurs sont présents en nombre suffisant et avec des compétences en adéquation avec le travail demandé.

4. Dialogue social

- Mesurer régulièrement la perception des collaborateurs par la mise en œuvre d'enquêtes de satisfaction
- Favoriser la cohésion au sein de l'entreprise en créant et entretenant le dialogue social. Aujourd'hui, un représentant du CSE est invité à chaque comité de direction
- S'assurer que les collaborateurs ont la possibilité de s'exprimer librement au sein de l'entreprise sur les questions relatives aux conditions d'exercice de leurs activités
- Encourager les initiatives favorisant la convivialité au sein de l'entreprise



RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

5. Santé et sécurité au travail (ODD3)

La prévention en matière de santé et de sécurité est la préoccupation prioritaire et permanente dans toutes nos activités. Nous nous engageons partout pour garantir l'intégrité physique et morale de nos collaborateurs.

Au-delà du respect du droit fondamental humain à un environnement de travail sûr et salubre, l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail impacte également les dimensions sociales, économiques et sociétales de nos activités.

Pour répondre à cet engagement, le Groupe s'engage à inscrire le renforcement de la prévention, l'analyse des accidents, le dialogue social sur la santé et la sécurité dans l'ensemble des accords relatifs à la santé, à la sécurité ou aux conditions de travail signés au sein de l'entreprise.

- Mettre à disposition les formations et outils adéquats à la réduction des accidents et maladies liés à l'activité professionnelle ainsi qu'à la prévention des maladies (mise en place de formations sur la santé et le bien-être, comme la prévention VIH SIDA, maladies chroniques, nutrition, risques psychosociaux, premiers secours...)
- Promouvoir l'activité physique auprès des collaborateurs
- Mise en œuvre d'un document unique « Santé et sécurité au travail » pour l'ensemble de nos sites

6. Développement des ressources humaines

- Favoriser l'emploi, le maintien dans l'emploi et la formation des seniors
- Appliquer une politique de rémunération et d'avantages claire et motivante en phase avec les pratiques du secteur dans ses métiers
- Permettre aux collaborateurs d'actualiser régulièrement leurs compétences par rapport aux évolutions des métiers et des outils (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences)
- S'engager à respecter le développement professionnel continu des professionnels de santé



L'ENVIRONNEMENT

1

Prévention de la pollution

- Pollution de l'air : engagement « Objectif CO2 », transition vers les motorisations électriques
- Pollution du sol (ODD15) : tri, revalorisation et élimination des déchets
- Pollution de l'eau (ODD14) : pré traitement et évacuation des eaux usées. Elimination des déchets chimiques liquides via des filières spécifiques

2

Utilisation durable des ressources (ODD12)

- Intégrer la gestion de la durabilité des produits dans notre Politique Achats
- Réduire de l'empreinte carbone de la chaîne de valeur, en particulier celle liée à l'alimentation
- Privilégier l'électricité verte

3

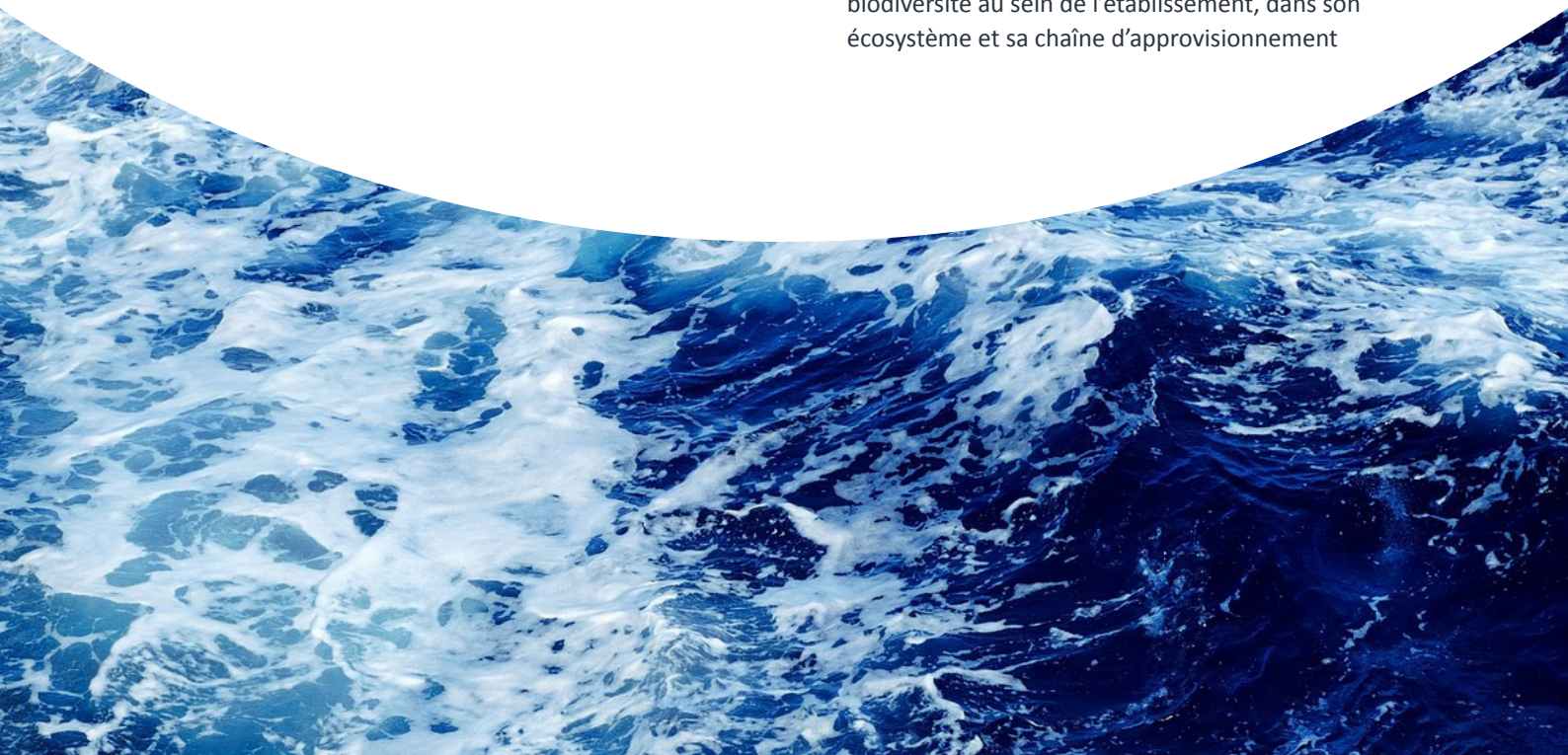
Atténuation des changements climatiques et adaptation

- Maîtriser les consommations d'énergie de nos laboratoires et réduire les émissions de CO2 associées par un suivi régulier de la performance énergétique et la mise en œuvre de plans d'actions de réduction
- Promouvoir les énergies renouvelables en privilégiant ces sources d'énergie lors de nouvelles constructions ou rénovations et en contribuant à l'identification de technologies permettant de limiter notre empreinte énergétique et climatique

4

Protection et réhabilitation de l'environnement naturel

- S'engager dans une politique de compensation des émissions de GES en cours via des programmes de reforestation labellisés Bas-Carbone
- Assurer l'intégration des établissements dans leur écosystème en tenant compte de la préservation de la biodiversité dès l'implantation des laboratoires
- Promouvoir des actions de protection de la biodiversité au sein de l'établissement, dans son écosystème et sa chaîne d'approvisionnement



BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES

1. Lutte contre la corruption

- Agir et communiquer en toute transparence
- Intégrer autant que possible ses collaborateurs et ses patients / professionnels de santé à ses activités de sponsoring et de parrainage
- Se conformer strictement aux lois et normes en vigueur dans chaque pays notamment en matière comptable, fiscale et douanière
- Prendre les dispositions nécessaires pour que toutes les opérations commerciales et financières soient transcrites de manière appropriée et sincère dans ses états financiers et conservées de manière à en permettre le contrôle dans le cadre prescrit par la législation

2. Engagement politique responsable

- S'exprimer pour faire connaître aux autorités publiques, individuellement ou au sein d'associations, sa position sur les sujets d'intérêt général ayant trait à la santé publique
- Agir pour la défense de la santé publique en s'assurant du bien-fondé de sa démarche
- Ne pas chercher à obtenir un avantage politique, réglementaire ou administratif indu
- Faire preuve d'intégrité et de probité intellectuelle dans toutes ses relations avec les agents et organismes publics, en particulier le ministère de la Santé, et ce quels que soient la situation ou l'intérêt défendu

3. Concurrence loyale

Inovie s'engage à respecter les normes internationales de comportement : une concurrence loyale, l'interdiction de la corruption, l'application et l'enrichissement des normes ISO, ainsi que le respect de la réglementation gouvernementale.

Une veille permanente sur les nouvelles législations est mise en place par le Groupe.

Pour ses patients, Inovie s'engage à agir et communiquer en toute transparence notamment en garantissant à nos patients la transparence des prix fixés par la Nomenclature et remboursements par l'Assurance Maladie.

4. Promotion de la responsabilité sociétale dans la sphère d'influence

- Favoriser l'implication des collaborateurs du Groupe dans des initiatives solidaires
- Soutenir des ONG ou associations locales, engagées auprès des populations en rupture de lien social, en situation de précarité ou victimes de catastrophes naturelles

5. Respect des droits de propriété

- Assurer la protection et la défense de ses propres droits de propriété intellectuelle et veiller à respecter ceux de l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires et, plus largement, ceux des tiers
- Obtenir l'autorisation expresse des personnes physiques avant toute utilisation d'un support comprenant un ou plusieurs attributs de la personnalité d'un collaborateur ou d'une personne extérieure au Groupe (photographie ou vidéo représentant une personne identifiable, un nom, etc.)

QUESTIONS RELATIVES AUX PATIENTS ET PRESCRIPTEURS

1. Bonnes pratiques en matière de marketing, d'informations et de contrats

→ Trouver un équilibre entre optimisation des coûts, maîtrise des risques et performance sociale/environnementale, avec pour objectifs la conformité réglementaire, la gestion des risques (rupture d'approvisionnement, diminution des ressources naturelles et matières premières, risque social, risque en termes d'image) et la performance (réduction des coûts, innovation, visibilité, transparence), le tout en instaurant un dialogue avec les parties prenantes

→ S'assurer que les fournisseurs signent la Charte Achats et que leurs sous-traitants répondent aux mêmes obligations, s'engageant ainsi à participer à l'évaluation développement durable et autorisant Inovie à conduire des audits

→ S'assurer que, lorsqu'un fournisseur n'est pas en mesure de respecter certaines des dispositions de la Charte Achats, il a informé Inovie afin de convenir ensemble de mesures correctives et préventives ainsi que d'un planning de réalisation

→ Respecter les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées et attend la même chose de ses fournisseurs. Le code de conduite des fournisseurs d'Inovie couvre l'ensemble de l'entreprise, créant ainsi un programme commun de développement durable des fournisseurs pour l'ensemble du Groupe Inovie

→ Supporter la diversité de ses fournisseurs et poursuivre son soutien aux petites entreprises en réalisant des travaux avec des petites entreprises

Afin de respecter ses engagements, Inovie se base sur les 14 indicateurs d'achats responsables définis par l'Observatoire des Achats Responsables :

- **Gestion des fournisseurs**
 - Délai moyen des règlements
 - Nombre de litiges en cours
 - Pourcentage de fournisseurs ayant fait l'objet d'un audit RSE
 - Pourcentage de fournisseurs avec lesquels des plans d'action RSE ont été mis en place
 - Pourcentage de fournisseurs dépendants économiquement faisant l'objet d'un plan d'accompagnement
- **Pilotage des achats**
 - Pourcentage de consultations intégrant des spécifications RSE
 - Pourcentage de consultations intégrant un critère de coût global
 - Pourcentage d'achats réalisés auprès de PME
 - Pourcentage d'achats réalisés auprès du secteur adapté et protégé et/ou d'insertion
 - Pourcentage d'achats pour lesquels un critère environnemental, social et/ou sociétal est exigé
 - Pourcentage d'achats réalisés avec des fournisseurs installés sur un territoire particulier
- **Management d'équipe**
 - Pourcentage d'acheteurs objectivés sur leur démarche achats responsables
 - Pourcentage d'acheteurs formés ou sensibilisés aux achats responsables
- **Pourcentage d'achats réalisés hors processus achats**

QUESTIONS RELATIVES AUX PATIENTS ET PRESCRIPTEURS

2. Protection de la santé et de la sécurité des patients

Inovie s'engage à assurer une veille réglementaire, et est à l'écoute des évolutions scientifiques et techniques relatives aux dangers sanitaires potentiels liés à son activité.

Inovie s'engage à rechercher, individuellement ou collectivement, des solutions alternatives, lorsqu'elle identifie un nouveau risque potentiel, dès lors que des doutes scientifiques sérieux existent. Les informations mises à disposition des clients et consommateurs doivent garantir la santé et l'usage optimal.

L'ensemble de nos établissements recevant du public respectent la réglementation en matière de sécurité électrique, incendie

Nos collaborateurs IDE et techniciens préleveurs sont formés et habilités pour réaliser les actes invasifs tels que les prélèvements sanguins.

3. Consommation durable

Promouvoir la dématérialisation des résultats et des mobilités douces pour se rendre dans nos établissements.

5. Protection des données et de la vie privée des consommateurs

Respecter la « Charte de protection des données personnelles » consultable sur ses sites internet et intranet.

Dans le cadre du RGPD, INOVIE dispose d'un DPO : contactdpo@inovie.fr

4. Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les patients / prescripteurs

Les laboratoires de biologie médicale du Groupe Inovie sont accrédités selon la norme ISO15189 (portées et numéros d'accréditation disponibles sur le site internet) et gèrent l'ensemble du circuit des réclamations et litiges.

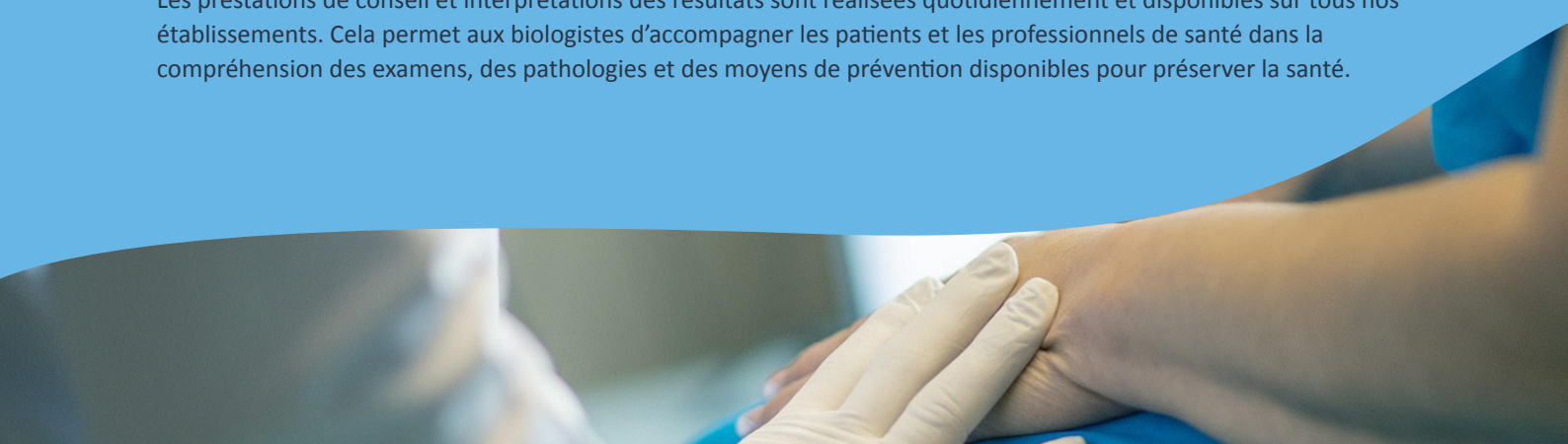
6. Accès aux services essentiels (ODD10)

Dans le respect des codes de déontologie qui accompagnent nos professions médicales nous assurons à tous nos patients sans aucune forme de discrimination un service de diagnostic de qualité.

Le Groupe Inovie participe activement à la permanence des soins en travaillant 24/7 que ce soit dans les établissements de santé ou en médecine de ville.

7. Éducation et sensibilisation

Les prestations de conseil et interprétations des résultats sont réalisées quotidiennement et disponibles sur tous nos établissements. Cela permet aux biologistes d'accompagner les patients et les professionnels de santé dans la compréhension des examens, des pathologies et des moyens de prévention disponibles pour préserver la santé.



Ancrage territorial
Education et culture
Création d'emplois et développement des compétences
Développement des technologies et accès à la technologie
Santé publique et prévention
Solidarité et mécénat

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

1. Ancrage territorial

Inovie s'engage à :

- Donner l'accès à la formation pour développer la compétence et l'employabilité des salariés locaux qui ne bénéficient pas de formation initiale dans nos métiers
- Favoriser les partenariats et les liens avec les communautés locales
- Permettre la création de savoir-faire et de métiers au niveau régional
- Assurer les besoins de biologie sur nos territoires de santé
- S'engager et permettre à ses collaborateurs de s'engager pour des actions caritatives à l'échelle locale
- Renforcer sa présence dans les déserts médicaux
- Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à nos activités et dans nos relations avec notre écosystème
- Collaborer avec les établissements et les structures d'exercice coordonnée, les tutelles, etc.

2. Éducation et culture

Inovie s'engage à :

- Sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise
- Former afin de permettre l'insertion professionnelle de la jeunesse
- Promouvoir un recrutement sans discrimination
- Acheter auprès des TPE / PME implantées sur les Quartiers Prioritaires de la Ville pour favoriser leur développement économique
- Nouer des partenariats avec les écoles pour des contrats de professionnalisation et des stages d'apprentissage
- Promouvoir l'alternance comme voie d'excellence pour la formation et l'insertion
- Offrir à ses collaborateurs un accès à la culture par son intranet et des événements internes
- Proposer un bilan carbone personnalisé à l'ensemble des collaborateurs du Groupe

3. Création d'emplois et développement des compétences

Inovie s'engage à suivre le Plan de développement des compétences élaboré par le gouvernement :

- Développer des parcours métier innovants
- Créer de nouveaux postes sur nos plateaux techniques et nos services supports
- Former continuellement ses collaborateurs à leur métier, à d'autres métiers, et aux nouvelles pratiques du marché du travail



ENGAGEMENT SOCIÉTAL

4. Développement des technologies et accès à la technologie

Depuis sa création, le Groupe Inovie a toujours investi dans des projets, des techniques et des méthodes innovantes, pour l'amélioration continue de la prise en charge de ses patients et le développement de synergies entre les laboratoires de biologie médicale, les autres professionnels de santé et les entreprises en santé innovantes.

- Notre marque Inovie Tech met en avant nos innovations et les partenariats ou projets innovants que nous menons.
- Par exemple, nous travaillons avec SY-Noris qui développe des logiciels d'interopérabilité, ou Comex Santé des solutions de téléexpertise.

Inovie s'engage à :

- Permettre à ses collaborateurs et patients d'accéder à la technologie facilement et à bas coût.
- Développer une culture de l'innovation.
- Etablir des indicateurs de performance RSE pour chaque projet informatique.

5. Santé publique et prévention

Inovie s'engage à :

- Poursuivre sa participation aux campagnes publiques pour la prévention de maladies.
- A faciliter l'accès aux soins, notamment dans les déserts médicaux et à l'étranger.
- En plus de sa contribution constante à la mise à disposition des soins pour tous et la mise en place d'un diagnostic de plus en plus généralisé et spécialisé, Inovie s'engage dans une démarche de promotion de la prévention santé. Véritable enjeu de santé publique, la prévention doit s'adresser à tous pour le bénéfice de chacun.
- Sous l'égide d'un Comité scientifique, Inovie s'engage à développer et soutenir des programmes novateurs. Un engagement pour susciter une prise de conscience collective favorisant l'adoption de bons comportements, en faveur de la prévention. Elle s'appuie aussi sur l'expertise des collaborateurs et des médecins du Groupe Inovie.
- Inovie soutient également des actions menées par des associations dans toute la France.
- Enfin, Inovie se veut un véritable levier d'innovation et d'expérimentation, notamment grâce à Inovie Tech.

6. Solidarité et mécénat

Nous incluons des critères éthiques, sociaux et environnementaux dans nos choix d'investissement.

Inovie s'engage, notamment à travers la Fondation Inovie (en savoir plus : <https://fondation-inovieafrica.org/>), à lutter contre l'exclusion des plus démunis grâce à la formation et l'insertion professionnelles, et en accompagnant le développement des personnes et leur intégration dans leur communauté en :

- Favorisant l'implication des collaborateurs du Groupe dans des initiatives solidaires.
- Soutenant des ONG ou associations locales, engagées auprès des populations en rupture de lien social, en situation de précarité ou victimes de catastrophes naturelles.
- Encourageant l'autonomisation de ces populations et à cette fin, en mettant en place des modèles de projets économiquement viables à moyen terme.





NOS ENGAGEMENTS POUR UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE